

Le : 29 mars 2012

à M. André SAUGEAY
Inspecteur de l'Éducation nationale
Aulnay 1,
48, rue Auguste Renoir
93 600 Aulnay-sous-Bois

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai été destinataire d'une lettre signée apparemment par plusieurs professeurs des écoles de la maternelle des Merisiers opposant un refus catégorique à leur participation au Conseil d'école dès lors que Madame Mokhtaria KEBLI, conseillère municipale et mandatée comme telle pour siéger dans cette instance, serait présente. Cette lettre recoupe l'attitude de retrait des mêmes enseignants observée lors du Conseil d'école du 17 mars dernier.

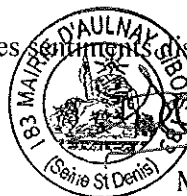
Permettez-moi de vous faire part de ma stupéfaction devant un comportement qui dénie à une élue, possédant la légitimité du suffrage universel, le droit d'exercer ses responsabilités dans le cadre d'un mandat confié par le Conseil municipal. A mes yeux, il s'agit là d'un grave précédent qui ne peut qu'ouvrir la voie à des dérives antidémocratiques.

Le contentieux, dont il est fait état, remonte à la période où Madame Mokhtaria KEBLI était l'une des représentantes officielles des parents d'élèves. C'est dans ce cadre, et non dans celui de son mandat électif, qu'elle est aujourd'hui violemment mise en cause. Il paraît donc évident que nous nageons en pleine confusion des genres dans la mesure où il est fait un procès d'intention à une élue pour des motifs non seulement sujets à caution, mais totalement étrangers à ses responsabilités actuelles.

Je suis choqué que cet incident, qui aurait dû a minima faire l'objet d'une médiation associant toutes les parties concernées, soit divulgué en place publique par l'intermédiaire d'un blog local. L'élue se trouve ainsi calomniée aux yeux de tous et son nom jeté en pâture. Tout juste a-t-elle pu faire retirer avant publication un passage relatif à sa vie personnelle et à ses enfants. Ce sont là encore des procédés d'autant plus indignes qu'il semble que vous n'avez vous-même été destinataire d'aucune information préalable de la part des enseignants impliqués.

Toutes ces raisons m'amènent à vous demander, avec la plus grande solennité, de ramener le calme dans les esprits et de rappeler chacun à ses devoirs. Pour ce qui me concerne, comme pour ce qui relève de la responsabilité de Madame Mokhtaria KEBLI, nous nous tenons à votre disposition, et à celle de la communauté scolaire de l'école des Merisiers, pour un dialogue apaisé, dénué d'arrière-pensées, tout entier concentré sur l'intérêt exclusif des élèves.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur, en l'expression de mes sentiments distingués.



Gérard SEGURA
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Conseiller Général de Seine Saint-Denis

HÔTEL DE VILLE